

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Piqûre en boîte de nuit et lieux festifs : vigilance et conduite à tenir.

Nancy, le 16/05/2022

Depuis plusieurs semaines, en France, les clients de boîtes de nuit et de lieux festifs nocturnes sont victimes de piqûre ou ressentent une sensation de piqûre.

Dans le département de Meurthe-et-Moselle, suite à des faits similaires survenus ce week-end, une enquête a été ouverte sous l'autorité du procureur de la République de Nancy.

Dans ce contexte, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, Arnaud COCHET, préfet de Meurthe-et-Moselle, et François PERAIN, procureur de la République, rappellent que les forces de sécurité intérieure, de secours et de soins sont pleinement sensibilisées et mobilisées pour lutter contre ce phénomène.

Aussi, en cas de piqûre ou de suspicion de piqûre, il convient de réagir immédiatement et d'adopter les bons réflexes :

- se rendre dans un commissariat ou à la gendarmerie pour déposer plainte ;
- se rendre aux urgences du centre hospitalier le plus proche. Des prélèvements toxicologiques seront effectués et des mesures de prévention face au risque de contamination seront prises.

En cas d'urgence, contactez le 15 ou le 17.

L'ensemble des services de l'État maintiennent un haut niveau de vigilance face à ce phénomène.

Contact presse :
Tribunal judiciaire de Nancy

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



@prefet54



@prefet54



@prefet54



@prefet54